



Paris, le 24 mars 2020

LES PARLEMENTAIRES
ALSACIENS

Madame Sibyle VEIL
PDG de Radio France

Maison de la Radio
116 avenue du Président Kennedy
75220 Paris Cedex 16
sibyle.VEIL@radiofrance.com

Réf. : CT/CM – 16.03.20
Affaire suivie par. : Christine MESSIAS

Objet : annonce de la suppression de l'antenne locale de FIP Strasbourg, à compter du 1er juillet prochain.

Madame la Présidente-Directrice Générale,

Par courrier, en date du 10 janvier 2018, nous avons déjà attiré l'attention de votre prédécesseur sur l'importance du maintien de l'antenne locale de FIP Strasbourg, déjà menacée de suppression.

En effet, en tant qu'élus alsaciens, nous sommes extrêmement sensibles au rôle joué dans notre territoire par Radio France, au travers de ses antennes.

Aussi, à l'annonce de la suppression de l'antenne locale de FIP Strasbourg, à compter du 1er juillet prochain, nous tenions à vous saisir de manière collective dans un esprit positif et dénué de toute polémique ou de toute arrière pensée politique.

Certes FIP n'est diffusée que sur l'agglomération strasbourgeoise mais force est de constater qu'elle connaît un succès remarquable notamment grâce au travail de l'ensemble de l'équipe locale. Nous tenons par la présente à souligner notre attachement à cette équipe et à cette antenne en formant le vœu que le décrochage régional soit maintenu et puisse être porté par une équipe de qualité qui valorise le tissu culturel de l'agglomération strasbourgeoise et des territoires qui l'entourent.

.../...

En effet, cette radio est essentielle à toute la vie culturelle et associative régionale. En diffusant 900 informations et en offrant 400 places de spectacles chaque mois, FIP Strasbourg facilite l'accès à la culture et contribue ainsi grandement au dynamisme de la création et de l'économie culturelle locale.

Les auditeurs de FIP Strasbourg sont très attachés à leur antenne locale. C'est pourquoi les derniers sondages créditent la radio de 5,7 % d'audience, soit le meilleur score du réseau FIP.

L'annonce de la couverture nationale offerte à FIP, depuis Paris, à compter de 2028, *via* un canal de radio numérique terrestre (DAB+), ne saurait justifier la fermeture de FIP Strasbourg, à compter de la présente année.

En tant que parlementaires, nous sommes attachés à Radio France et mesurons le travail fait par l'ensemble de ses équipes. Nous sommes naturellement très sensibles à la présence du groupe radiophonique en Alsace et au travail accompli quotidiennement par l'ensemble de ses salariés dans notre région. C'est la raison pour laquelle nous vous demandons de bien vouloir envisager de répondre favorablement à notre demande de pérenniser l'antenne locale de FIP Strasbourg.

Certains de votre compréhension et dans l'attente de vous lire, nous vous prions collectivement de recevoir, Madame la Présidente Directrice Générale, nos cordiales et respectueuses salutations.

Cosignataires :

- **M. René DANESI**, Sénateur du Haut-Rhin
- **M. Patrick HETZEL**, Député du Bas-Rhin
- **M. Guy-Dominique KENNEL**, Sénateur du Bas-Rhin
- **M. André REICHARDT**, Sénateur du Bas-Rhin
- **M. Frédéric REISS**, Député du Bas-Rhin
- **M. Jean-Luc REITZER**, Député du Haut-Rhin
- **M. Raphaël SCHELLENBERGER**, Député du Haut-Rhin
- **Mme Esther SITTLER**, Sénatrice du Bas-Rhin
- **M. Eric STRAUMANN**, Député du Haut-Rhin
- **Mme Catherine TROENDLE**, Sénatrice du Haut-Rhin, Vice-Présidente du Sénat